

Le Maire de CHARRON

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et 411 – 8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils généraux et des Maires),

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

Vu la déclaration d'intention de réaliser des travaux en date du 09/12/2020, déposée par l'entreprise PISCINES 85 – 28 B rue des Couvreurs à Saint-Gilles Croix de Vie (85800) représentée par Mme Patricia POUBEAU

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules le 06/01/2021, rue du Cheval Blanc à Charron pour permettre le grutage d'une piscine au-dessus de la maison de M. et Mme SARRAZIN-BECHARD située 8 rue du Cheval Blanc.

A R R E T E

Article 1^{er} : le mercredi 06 Janvier, l'autorisation est donnée à l'entreprise PISCINE 85 de réaliser les dits travaux mentionnés ci-dessus, **entre 8 h 00 et 12 h 00**.

Article 2 : pendant les travaux le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.

Article 3 : durant les travaux, la rue du Cheval Blanc sera fermée à la circulation au niveau du n° 8. La fermeture de la rue sera annoncée à l'entrée de la voie en venant de la rue Pierre Loti (rue barrée à 50 m).

La fermeture de cette voie sera aussi annoncée à l'entrée de la rue en venant du lotissement Les Hauts du Château (rue barrée à 80 m)

Elle sera aussi annoncée au niveau du n°11 rue du Cheval Blanc pour permettre aux véhicules de sortir par la rue Henri IV

plan circulation en annexe

Article 4 : une déviation sera mise en place par la rue Henri IV

Article 5 : la remise en état de la chaussée et du trottoir est impérative.

Article 6 : l'entreprise PISCINE 85 assurera la signalisation réglementaire du chantier ainsi que la pose des panneaux de « rue barrée » et de « déviation ».

L'entreprise affichera sur les panneaux de rue barrée cet arrêté d'autorisation des travaux et de circulation.

Article 7 :

- La Directrice Générale Des Services,
- L'Entreprise PISCINE 85,
- La Gendarmerie Nationale,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à l'entreprise PISCINES 85 et à la gendarmerie.



Fait à Charron le 15 décembre 2020

Le Maire

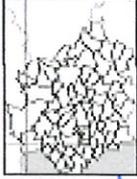
BOISSEAU JérémY

Commune de Charron

panneaux informant
rue barrière à ... m



remetture
de la rue



SIG AUNIS



Echelle : 1/1631 format A4

Date : 15 Décembre 2020

Impression CartAunis, outil SIG du Pays d'Aunis

Légende:

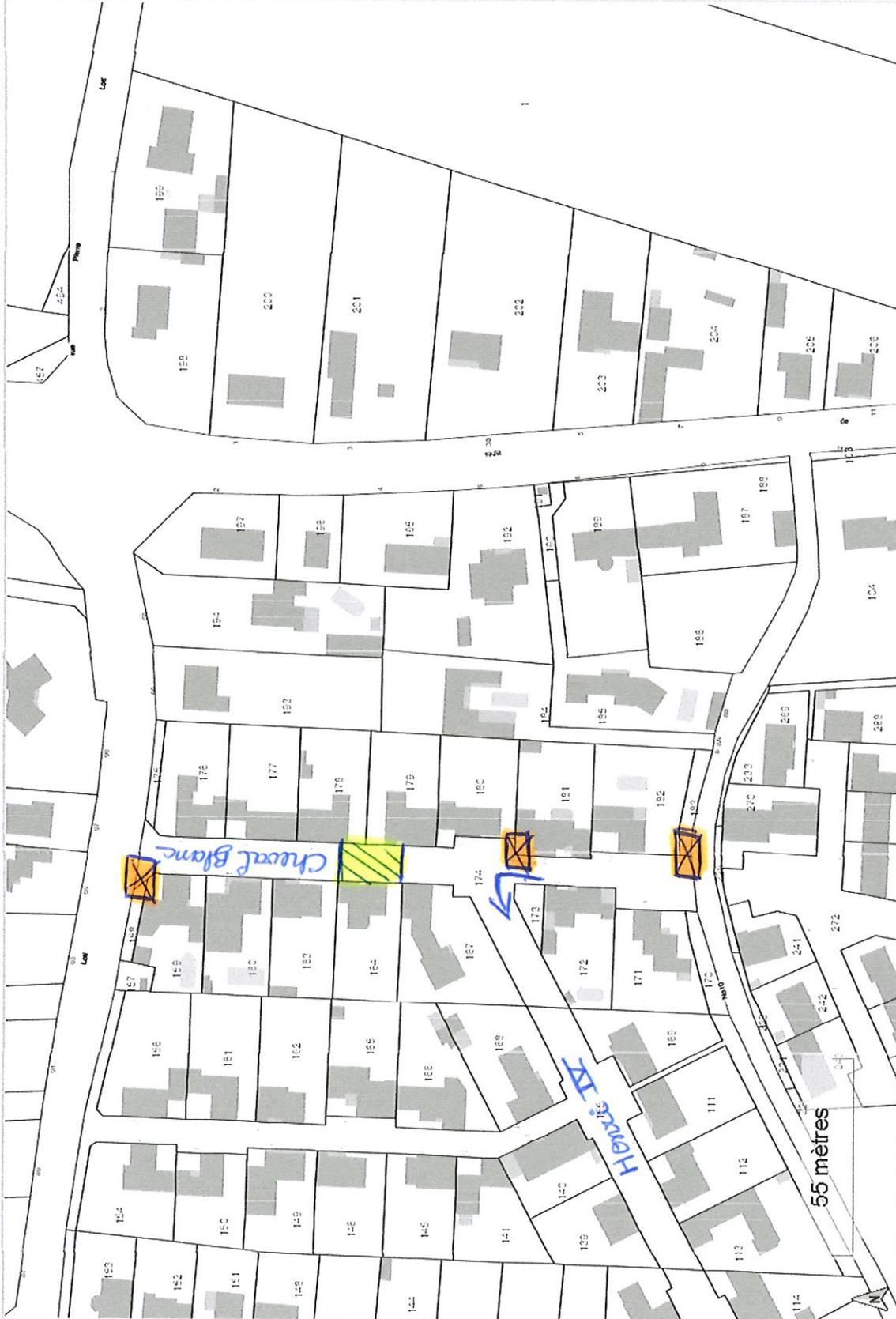
- Parcels cadastrales
- Numéro de voirie
- Numéro de parcelle
- Habillage surfaces
- Nom de voirie
- Bâti - Cadastre

Bâti Cadastre

- Dur
- Léger

Habillage surfaces Cadastre

- Parapet
- Etang. Lac
- Cimetière
- Piscine



Source(s) : Cadastre - DGFIP - Cadastre - DGFIP

Commentaire(s) :